

Musique et danse africaines

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX ATELIERS 2020-2021

Sous réserve du nombre d'inscrits.

- ATELIERS ET TARIFS	
Danse africaine accompagnée de percussionnistes, à Ancenis.	Cotisations annuelles
Ados/adultes : 1h30 ☐ le mercredi ☐ le jeudi ☐ à définir à l'inscription	
☐ Adulte	240 € + adhésion*.
☐ Moins de 18 ans	200 € + adhésion*.
Enfants : 45 min le mercredi	120 € + adhésion*.
Pratiques instrumentales africaines, à Ancenis.	
Percu enfants/ados à partir de 7 ans : 1h le mercredi	
☐ Initiation	
Perfectionnement	440.6
Percu ados/adultes 3h un samedi par mois	160 € + adnesion .
Percu ados/adultes avancés 1h30 le mercredi	210 € 1 adhéaisn*
☐ Adulte ☐ Moins de 18 ans	
N'goni (harpe africaine) ados/adultes : 2h un samedi par mois	
Le premier cours de septembre est un cours d'essai.	
s ateliers ont pour objectif la création d'un spectacle présenté en mai/juin par tous les a r ailleurs la présence de chacun est vivement souhaitée pour les quelques évènements	adhérents (gala, fêtes de la musique locales). organisés par l'association pour assurer sa pérennité.
,	
INSCRIPTIONS ET RÉ-INSCRIPTIONS	
- LORS DE LA PERMANENCE D'INSCRIPTION LE 1 ^{ER} JUILLET	
de 17h à 20h salle Molière des Abattoirs, 72 rue saint Fiacre à Ancenis En apportant ce bulletin d'inscription complété accompagné de votre règlement.	
La salle étant mise à disposition par la mairie sous condition du respect des consignes sanita votre arrivée et de venir avec un masque.	ires, merci de bien vouloir préparer votre dossier avant
- APRÈS LE 1 ^{ER} JUILLET par courrier en renvoyant ce bulletin d'inscription complété et accompag	gné de votre règlement à l'adresse ci-dessous.
Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée, les personnes s'étant N'hésitez pas à vous pré-inscrire avant le 1er juillet par simple demande	

Katoyiogué - Danse et percussions africaines

72 rue Saint Fiacre - 44 150 Ancenis-Saint-Géréon - 06 75 32 11 07 - katoyiogue.contact@gmail.com - www.katoyiogue.fr



INSCRIPTION / ENGAGEMENT

La présente inscription prendra acte à la fin du premier cours en septembre, sous réserve du nombre d'inscrits et de la satisfaction de ce cours d'essai pour les nouveaux adhérents. À partir du deuxième cours suivi, l'adhérent s'engage pour l'année entière.

RÈGLEMENT

Le règlement total s'effectue en début d'année, au choix : en espèces, totalité à l'inscription ; en 1 chèque à l'inscription ; en 3 chèques encaissés en début de mois d'octobre, janvier et avril ; en 10 chèques encaissés chaque début de mois de septembre à juin. Pour d'autres modalités, s'adresser au bureau de l'association.

RÉDUCTIONS

- À partir de 2 ateliers dans une même famille, une réduction de 10% est appliquée sur la cotisation totale (hors adhésion).
- L'association Katoyiogué participe au dispositif « Chéquier jeunes » qui offre une réduction de 20 € pour les collégiens résidant à Ancenis.
- Réductions en fonction du quotient familial auprès de la mairie.

RESPONSABILITÉ

L'association engage sa responsabilité uniquement sur les horaires des ateliers. En dehors de ces horaires, les mineurs sont sous la responsabilité des parents. L'association décline toute responsabilité envers un adhérent mineur qui ne se présente pas à l'atelier. Les parents s'engagent à accompagner leurs enfants mineurs jusqu'à la salle de l'atelier de danse ou de percussions, et à venir les chercher à l'heure dans la salle. Le professeur ne peut en aucun cas s'absenter de la salle pour accompagner un enfant et laisser les autres seuls. L'association Katoyiogué, représentée par ses membres du conseil collégial, se réserve le droit d'exclure des élèves perturbant trop les ateliers.

CALENDRIER

Le calendrier des séances (30 dans l'année pour les ateliers hebdomadaires, 10 pour les ateliers mensuels) sera remis à chaque adhérent en début de saison. Des stages de danse, de percussions ou d'éveil musical parents-enfants pourront être organisés en supplément au cours de l'année. Ces ateliers complémentaires ne sont pas comprises dans les cotisations.

Évènements de fin d'année : chaque adhérent s'engage à être présent et à participer au gala de fin d'année, aux fêtes de la musique locales, et aux évènements organisés par l'association, occasions de partager un bon moment et de faire connaître l'association pour assurer sa pérennité.

Afin de ne pas gêner le bon fonctionnement de l'atelier, les adhérents sont tenus de respecter les horaires.

ABSENCE

D'un adhérent : au delà d'un mois d'absence consécutif, un remboursement partiel peut être obtenu sur justificatif médical.

D'un professeur : une séance annulée sera reportée, sauf cas exceptionnel. Les séances annulées en cas de force majeure ne sont pas remboursables.

Nom	Prénom	
Date de naissance/	Nombre de personne(s) de la famille inscrite(s) à l'association	
Adresse		
Code postal	Commune	
léphone Adresse mail (en majuscules)		
Comment nous avez-vous connus ?		
Selon la loi de protection des données privées, l'association Katoyïogué s'engage	à ne pas communiquer ces données.	
Je déclare avoir pris connaissance de la fiche d'inscription recto verso et en a J'autorise l'association katoyiogué à utiliser l'image (photos, vidéos) de moderne Je souhaite être informé.e des évènements de l'association et de ses parten Pour la Danse uniquement : - Pour les mineurs : prévoir un certificat médical une attestation d'a - Pour les adultes, nous vous invitons simplement à compléter ce qui suit : Je, soussigné(e) , attest	on enfant ou de moi-même pour sa communication. laires (stages de percu, danse, doum danse, festivals) lessurance.	
Total dû parchèque(s) à déposer : en espèces à l'inscription Le règlement est à donner à l'inscription, il ne sera conservé qu'o confirmation de l'inscription au premier cours d'essai de septem	en cas de	

Katoyiogué - Danse et percussions africaines

72 rue Saint Fiacre - 44 150 Ancenis-Saint-Géréon - 06 75 32 11 07 - katoyiogue.contact@gmail.com - www.katoyiogue.fr Association de loi 1901 à but non lucratif

